

CONDITIONS GÉNÉRALES - PREMIUM SELLER

CONDITIONS GÉNÉRALES - PREMIUM SELLER

PrestaShop est le concepteur et l'éditeur d'une solution logicielle open-source, distribuée sous licence libre (Open Software Licence OSL-3.0), permettant à ses utilisateurs de créer des sites de e-commerce.

Cette solution, appelée Solution Edition Classic est accessible au téléchargement sur le site de PrestaShop www.prestashop.com.

Elle permet à ses utilisateurs de créer et personnaliser leur site de e-commerce et d'y ajouter des fonctionnalités, gratuites ou payantes, librement développées par la communauté PrestaShop déjà intégrés à la solution ou accessibles sur la PrestaShop Marketplace.

La PrestaShop Marketplace distribue divers modules. Parmi ces modules figurent des modules classiques, ainsi que des modules proposant la souscription par récurrence (ci-après "**Modules Built For PrestaShop**").

Le bénéfice des services des présentes conditions générales est exclusivement réservé aux professionnels au sens du droit français de la consommation.

Les présentes conditions générales régissent les droits et obligations applicables aux Partenaires de Modules Built For qui souhaitent souscrire à l'Offre Premium Seller.

Elles forment, avec la [Politique de protection des données à caractère personnel](#) et les [Conditions Générales de la PrestaShop Marketplace Vendeurs](#) la totalité des conditions d'utilisation de l'Offre Premium Seller.

PrestaShop se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment. Le cas échéant, les modifications prendront effet quinze (15) jours après communication au Partenaire.

Sommaire

- 1. DÉFINITIONS**
 - 2. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES**
 - 3. OBJET**
 - 4. CONDITIONS D'ADHÉSION AU PROGRAMME PREMIUM**
 - 5. DURÉE DE L'ADHÉSION AU PROGRAMME**
 - 6. CONDITIONS D'UTILISATION DES AVANTAGES DU PROGRAMME**
 - 7. SUSPENSION ET RÉSILIATION DE L'ADHÉSION AU PROGRAMME**
 - 8. CONSÉQUENCES DE LA RÉSILIATION**
 - 9. CONDITIONS FINANCIÈRES**
 - 10. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**
 - 11. DONNÉES PERSONNELLES**
 - 12. FORCE MAJEURE**
 - 13. LOI COMPÉTENTE ET JURIDICTION**
 - 14. NON-RENONCIATION**
 - 15. CESSION**
- ANNEXE 1 - DETAILS DU PROGRAMME**
- ANNEXE 2 - AVANTAGES DE L'OFFRE**
- ANNEXE 3 - UTILISATION DE LA MARQUE PRESTASHOP**
- ANNEXE 4 - CONDITIONS SPÉCIFIQUES AUX MODULES BUILT FOR**
- ARTICLE 6. GARANTIES DU PARTENAIRE**
- ARTICLE 7. RESPONSABILITÉ**
- ARTICLE 8. CONFIDENTIALITÉ**
- ARTICLE 9. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**
- ANNEXE 4 – GUIDE DE DÉVELOPPEMENT**
- ANNEXE 5 - ACADEMIC FREE LICENSE ("AFL") V. 3.0**

1. DÉFINITIONS

Les termes définis ci-dessous auront dans les Conditions Générales (en ce compris son préambule et ses annexes), toutes les fois qu'ils débiteront par une majuscule, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel, le sens qui leur est attribué ci-après.

API Account : désigne l'application logicielle éditée par PrestaShop permettant d'authentifier et de créer un compte unique à chaque Marchand.

API Billing : désigne l'application logicielle de facturation éditée par PrestaShop.

API CloudSync : désigne l'application logicielle éditée par PrestaShop permettant de gérer les données des Marchands.

Avantages : désigne l'ensemble des services détaillés en Annexe 1 et 2.

Compte Addons : désigne l'interface privée permettant à l'Utilisateur de gérer son compte et de bénéficier de l'assistance de PrestaShop.

Conditions Générales ou CG : désigne les présentes conditions générales, y compris ses éventuelles annexes et modifications.

Conditions générales des Vendeurs Addons : désigne les Conditions Générales applicables aux Vendeurs vendant des Addons sur PrestaShop Addons.

Contrôle de Qualité : désigne la procédure effectuée par PrestaShop visant à vérifier que le Module livré à PrestaShop ne présente aucune faille de sécurité qui pourrait entraver le bon fonctionnement de la Solution.

Catalogue ou Catalogue Addons : désigne l'ensemble des Modules référencés et commercialisés sur la PrestaShop Marketplace.

Marchand : désigne toute personne physique ou morale agissant à titre professionnel et exploitant un Site Marchand.

Modules Built For PrestaShop : désigne les Modules téléchargeables depuis le compte PrestaShop Account du Marchand ayant pour objet d'ajouter une ou plusieurs fonctionnalités à la Solution et permettant une expérience fluide, sûre et fiable. Ces Modules comprennent l'API Account, Billing et Cloudsync.

Offre Premium Seller ou Offre : désigne l'offre proposée par PrestaShop aux Partenaires de Built For permettant à ses Membres de bénéficier des avantages présentés dans les présentes Conditions Générales.

Partenaire : désigne toute personne physique ou morale, professionnelle, autre que PrestaShop, ayant développé un ou plusieurs Modules référencé(s) sur PrestaShop Addons et accessible depuis le Catalogue.

PrestaShop : désigne la société anonyme PrestaShop au capital de 430 645,65 euros, dont le siège social est situé au 198 Avenue de France 75013 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 497 916 635.

Redevance : désigne la somme à payer pour les Avantages de l'Offre.

Site Marchand : désigne le site de e-commerce créé par le Marchand au moyen de la Solution.

Solution : désigne le logiciel édité par PrestaShop et téléchargeable depuis le site www.prestashop.com, permettant la création, l'administration et l'exploitation d'un Site Marchand.

2.ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

La souscription à l'Offre Premium Seller et à ses Avantages est soumise à l'acceptation entière et sans réserve des présentes des présentes CG par le Partenaire. Cette acceptation est réputée donnée dès lors que le Partenaire a procédé au paiement de la Redevance de l'Offre souscrite.

3.OBJET

Les présentes CG régissent le développement et la distribution des Modules classiques et Built For PrestaShop, selon le niveau de visibilité défini en Annexe 1.

La Marketplace PrestaShop distribue divers Modules. Parmi ces Modules figurent des Modules classiques, ainsi que des Modules Built For PrestaShop. Les Modules Built For PrestaShop doivent comprendre l'API Account,Billing et Cloudsync, à la discrétion de PrestaShop.

La distribution des Modules Built For PrestaShop doit être effectuée sous la licence AFL reproduite en Annexe 5 ou sous une autre licence compatible.

4.CONDITIONS DE SOUSCRIPTION À L'OFFRE PREMIUM SELLER

Afin de souscrire à l'Offre Premium Seller, le Partenaire s'assure de remplir les conditions prévues par le présent Article et remplit un formulaire.

Le Partenaire reconnaît que si les conditions d'éligibilité ne sont pas réunies, il ne pourra pas souscrire à l'Offre. L'acceptation donnée à l'application des présentes CG sera alors nulle et sans effet.

A ce titre, PrestaShop se réserve le droit de mettre fin à sa souscription à tout moment si le Partenaire ne répond plus aux conditions d'éligibilité pendant la durée de souscription.

La souscription à l'Offre nécessite la création d'un compte PrestaShop Account requérant le renseignement de données à caractère personnel. Toute inscription incomplète entraîne l'impossibilité de souscrire à l'Offre.

Les données devant être obligatoirement fournies sont identifiées par un astérisque (*). Les informations renseignées par le Partenaire doivent être exactes, complètes et à jour.

Le Partenaire est seul responsable de la confidentialité de ses identifiants. Il est réputé être le seul à les connaître et à les utiliser.

5.DURÉE DE SOUSCRIPTION À L'OFFRE

Les présentes CG commenceront à s'appliquer à la date de souscription à l'Offre correspondant à la date de paiement de la Redevance par le Partenaire («Date d'Effet »).

La durée de souscription est de douze (12) mois à compter de la Date d'Effet (« la Durée de souscription »).

Sauf résiliation dans les conditions de l'Article 7 des présentes CG, les CG seront renouvelables tacitement à la date d'acceptation des CG pour la même Durée de souscription.

6. CONDITIONS D'UTILISATION DES AVANTAGES DE L'OFFRE

6.1. Avantages de l'Offre

Le Partenaire bénéficiera des Avantages détaillés dans les Annexes 1 et 2 des présentes CG, que le Partenaire accepte.

6.2. Utilisation des Avantages de l'Offre

Les Avantages doivent être utilisés pendant la Durée de souscription.

Les Avantages de l'Offre ne peuvent pas être utilisés avant que le paiement complet de la Redevance n'ait été réalisé.

En cas de non-utilisation de tous les Avantages de l'Offre pendant la Durée de souscription, les Avantages non utilisés seront perdus, même en cas de renouvellement de la souscription. Il est de la responsabilité du Partenaire d'assurer le suivi de l'utilisation de ses Avantages.

PrestaShop ne peut être tenu responsable en cas de perte des Avantages pour non-utilisation de ceux-ci par le Partenaire pendant la Durée de souscription.

7. SUSPENSION ET RÉSILIATION DE LA SOUSCRIPTION À L'OFFRE

7.1. Résiliation de convenance

Chacune des Parties peut résilier la souscription sans motif spécifique en informant l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception adressée un (1) mois avant la date anniversaire de la Date d'Effet.

Le fait de ne pas résilier pour convenance la souscription dans les délais impartis relève de l'entière responsabilité du Partenaire et ne justifie en aucun cas l'absence de paiement de la Redevance de l'Offre dûe au titre du renouvellement.

7.2. Résiliation pour inexécution

En cas de manquements graves et répétés par le Partenaire à l'une ou plusieurs des obligations des présentes CG et/ou des [Conditions générales de la Marketplace PrestaShop Vendeur](#), PrestaShop pourra mettre unilatéralement fin à la souscription à l'Offre sans qu'aucune indemnité ne soit dûe au Partenaire.

7.3. Résiliation pour refus de paiement répété

Dans le cas où le paiement des Redevances serait rejeté, PrestaShop en informera le Partenaire par e-mail à l'adresse fournie lors de la création du Compte Addons.

Le paiement sera de nouveau initié dans un délai de quinze (15) jours calendaires à compter de la première notification par e-mail.

En cas d'un nouveau refus, une deuxième notification sera envoyée au Partenaire. Si le paiement est de nouveau refusé, PrestaShop aura alors le droit de :

- suspendre temporairement et jusqu'au paiement de la somme totale, l'intégralité du Catalogue du Partenaire. Dans ce cas, le Partenaire reconnaît et accepte que la Durée de souscription ne sera pas prolongée de la durée du retrait du Catalogue.

ou,

- résilier, et ce sans préavis ni indemnité, la relation contractuelle avec le Partenaire. Le Partenaire devra s'acquitter du paiement des sommes restantes.

Le Partenaire reconnaît qu'en cas de résiliation avant la fin de la Durée de souscription, la Redevance qui a été payée ne sera pas remboursée, sauf en cas de résiliation anticipée pour faute exclusive de PrestaShop.

8. CONSÉQUENCES DE LA RÉSILIATION

Conformément à l'Article 7 des CG, en cas de résiliation des relations contractuelles, PrestaShop pourra : (i) suspendre les Modules du Partenaire sur la Marketplace PrestaShop et (ii) cesser la diffusion des Modules dans le Back-Office des Marchands.

Cependant, le Partenaire reconnaît que les Marchands pourront continuer à utiliser les Modules lorsque leur commande a été effectuée avant la résiliation.

Après la fin de la relation contractuelle, le Partenaire s'engage à cesser et à s'abstenir de toute utilisation de la marque PrestaShop, des logos et de tous les contenus fournis par PrestaShop figurant en Annexe 1, 2 et 3.

9. CONDITIONS FINANCIÈRES

En contrepartie des Avantages de l'Offre, le Partenaire s'engage à payer la Redevance prévue en Annexe 1.

Le Partenaire reçoit par courrier électronique les modalités de l'Offre et un lien pour payer directement en ligne.

Le paiement de la Redevance est une condition préalable au bénéfice de l'Offre.

Si le paiement est refusé, pour quelque raison que ce soit, la souscription sera automatiquement annulée et le Partenaire en sera informé.

PrestaShop se réserve le droit de geler un paiement afin de procéder à toute vérification requise par la loi, notamment en matière de blanchiment d'argent.

10. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

10.1. Propriété des droits de propriété intellectuelle

La souscription à l'Offre n'opère aucun transfert de propriété des droits de propriété intellectuelle au profit du Partenaire.

Chacune des Parties conserve les droits de propriété intellectuelle qu'elle détient au jour de la souscription à l'Offre ainsi que ceux qui seront acquis pendant son exécution ou tant que la souscription sera en vigueur, à l'exception des licences expressément accordées par les parties entre elles.

En conséquence, le Partenaire conserve la titularité de ses Modules. Il s'interdit de revendiquer la propriété de la Solution ou des développements informatiques créés par PrestaShop ou par un membre de la communauté open source.

10.2. Droits d'usage sur les marques et logos

Les Parties s'autorisent mutuellement à utiliser leurs marques et logos respectifs dans les limites autorisées par les présentes CG et dans le seul but de promouvoir et d'informer les tiers de l'existence de la présente Offre ou du statut de partenariat.

PrestaShop conserve tous les droits, titres et intérêts dans et sur tous les droits de propriété intellectuelle du logiciel, la documentation et tous les autres Modules ou matériels du logiciel open source (y compris les marques, logos, noms de domaine, droits d'auteur) fournis ou mis à disposition du Partenaire dans le cadre des services fournis par PrestaShop et à toute modification, actualisation et amélioration des éléments précédents qui sont créés, présentés ou fournis par PrestaShop.

A ce titre, le Partenaire s'engage à ne pas utiliser la marque PrestaShop dans un nom de domaine.

Pour l'exécution complète des présentes CG, PrestaShop octroie au Partenaire le droit d'utiliser les éléments détaillés en Annexe 3.

Toute autre utilisation sera soumise à l'accord écrit de l'autre partie.

11. DONNÉES PERSONNELLES

Les informations relatives à la collecte et au traitement des données à caractère personnel que nous effectuons sont détaillées dans notre [Politique de protection des données à caractère personnel](#).

Le Partenaire reconnaît et accepte qu'il est seul responsable de l'information qu'il fournit à PrestaShop, et donc aux Marchands, relative à la collecte, ou non, de données à caractère personnel effectuée par ses Modules.

12. FORCE MAJEURE

PrestaShop peut suspendre l'Offre en cas de survenance d'un fait indépendant de sa volonté, d'un cas de force majeure ou d'un fait d'un tiers.

Tout événement constituant un cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence des tribunaux français, suspend les droits et obligations des Parties.

13. LOI COMPÉTENTE ET JURIDICTION

Les présentes CG sont soumises à la loi française.

Tout litige pouvant résulter de l'interprétation ou de l'exécution des présentes CG sera soumis, préalablement à toute procédure judiciaire, à la médiation d'un médiateur désigné par la partie la plus diligente. Si la médiation n'aboutit pas, le litige sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Paris, nonobstant pluralité de parties ou appel en garantie.

14. NON-RENONCIATION

Le fait, pour l'une des Parties, de ne pas avoir exigé l'application d'une des prévisions des présentes CG ne saurait être considéré comme une renonciation à ladite clause.

15. CESSION

Le Partenaire reconnaît que la souscription à l'Offre est exclusivement personnelle et ne saurait faire l'objet d'une quelconque cession à titre gratuit ou onéreux.

Afin d'assurer la bonne exécution des obligations mises à sa charge par les présentes CG, PrestaShop se réserve la possibilité de céder, transférer ou apporter à un tiers, tout ou partie des présentes ou de substituer un tiers pour tout ou partie de leur exécution.

ANNEXE I - DETAILS DE L'OFFRE

1. Avantages du Partenaire

Niveau de Visibilité :	1 Logo	<p>Le Partenaire a le droit d'utiliser le logo "PrestaShop Partner" sur son site officiel et sur toute communication concernant ses Modules si PrestaShop a validé préalablement la communication.</p> <p>Le Partenaire accepte d'afficher PrestaShop comme une solution de commerce électronique recommandée et recommande PrestaShop à chaque prospect ou client, que ce soit par téléphone ou lors d'événements.</p>
	1 badge "Partenaire officiel" pour les Modules Built For ou 1 badge "Partenaire créateur de Modules" pour les modules classiques.	Le logo peut être affiché sur les Modules et sur le site web du Partenaire.
	Page sur la Marketplace PrestaShop et le site prestashop.com	Cette page est la présentation de l'offre du Partenaire sur la Marketplace PrestaShop.
Solution sécurité	Scan sécurité des Addons	Le Vendeur bénéficie de l'utilisation d'une Solution partenaire afin de lancer un scan sécurité de ses Addons avant la procédure de validation pour sa distribution sur la Marketplace PrestaShop. En cas de faille, la Solution prévient le Vendeur qui peut alors la corriger.
Territoire :	Tous les pays de distribution de la Solution et de la Marketplace PrestaShop	

2. Conditions financières

Redevance annuelle	3.000 € HT (trois mille euros Hors Taxes)
	<p><u>Modalités de paiement :</u></p> <p>Paiement en une fois. Le Partenaire reçoit par courrier électronique les modalités de paiement et un lien pour payer en ligne.</p> <p>Le règlement de la facture doit être effectué au plus tard 30 jours après la Date de Signature.</p>

3. Coordonnées bancaires de PRESTASHOP

RIB	30004 01841 00010038304 83
IBAN	FR76 3000 4018 4100 0100 3830 483

ANNEXE 2 - AVANTAGES DE L'OFFRE

1. Éléments devant être fournis par le Partenaire

Le Partenaire doit fournir à PrestaShop en temps utile l'ensemble des éléments éditoriaux et graphiques (textes, images fixes ou animées, logos, photographies, etc) nécessaires à la promotion de son Module, et ce dans un format permettant leur reproduction.

Réciproquement, PrestaShop devra fournir en temps utile au Partenaire l'ensemble des éléments éditoriaux et graphiques (textes, images fixes ou animées, logos, photographies, etc.) nécessaires à la promotion de ses Modules, et ce dans un format permettant leur reproduction.

2. Canaux de communication

- Internet
- Papier (brochures et plaquettes de présentation)

3. Supports promotionnels concernés

ENGAGEMENT DE PRESTASHOP		
Avantages	Périodicité	Détails
Promotion des Modules	Continue sur toute la Durée de l'adhésion	PrestaShop, à sa seule discrétion, détermine quels Modules du Catalogue des Partenaires seront considérés comme des Modules sélectionnés et éligibles à ses propres campagnes. Les Modules sélectionnés sont ceux qui sont reconnus par la communauté et/ou l'équipe de PrestaShop comme des Modules "de pointe".

AVANTAGES MARKETING		
Avantages	Périodicité	Détails
Disposition d'une bannière sur la PrestaShop Marketplace	48 heures durant la Durée de l'Offre	Cette visibilité présente un ou plusieurs produits du Vendeur et est affichée sur la PrestaShop Marketplace.

AVANTAGE PRODUIT		
Avantages	Périodicité	Détails

Affichage dans le Back-office	Pendant toute la durée de l'adhésion	Le Module est accessible dans le back office du Marchand via un bouton permettant un téléchargement en 1 clic sur les versions de PrestaShop compatible avec le module
-------------------------------	--------------------------------------	--

AVANTAGE BUSINESS

Réduction des commissions	Pendant toute la durée de l'adhésion	Les commissions prélevées par PrestaShop sont réduites pour les modules classiques (cet avantage ne concerne pas la vente de Modules Built For PrestaShop) selon le tableau communiqué au Partnaire.
---------------------------	--------------------------------------	--

AVANTAGE SUPPORT

Avantages	Périodicité	Détails
Support Technique	Continue sur toute la Durée d'adhésion	Le Partenaire bénéficie d'un point de contact avec les équipes Technique PrestaShop pour toute demande de support.

ANNEXE 3 - UTILISATION DE LA MARQUE PRESTASHOP

Conformément à l'utilisation des éléments de propriété intellectuelle de PrestaShop décrit à l'Article 10 des CG, le Partenaire est autorisé les logos ci après:

<https://brand-library.prestashop.com/share/E9D5F5D7-5B08-4C71-BBCB6E9DCB887308/?viewType=grid>

Toute utilisation de la marque et des badges PrestaShop sous toute autre forme est interdite et constitue une contrefaçon.

ANNEXE 4 - CONDITIONS SPÉCIFIQUES AUX MODULES BUILT FOR

ARTICLE 1. OBJET

La Marketplace PrestaShop distribue divers Modules. Parmi ces Modules figurent des Modules classiques, ainsi que des Modules Built For PrestaShop.

Les Modules Built For PrestaShop doivent comprendre a minima l'API Account ainsi que l'API Billing et/ou l'API Cloudsync.

La distribution des Modules Built For PrestaShop doit être sous la licence AFL, reproduite en Annexe 5 ou une autre licence compatible.

ARTICLE 2. OBLIGATIONS DU PARTENAIRE

2.1 Développement des Modules

Le Partenaire ou son Prestataire technique s'engage à développer les Modules conformément au [Guide de Développement](#), ainsi que dans le respect des bonnes pratiques et des règles de l'art.

Si le développement des Modules est confié à un Prestataire technique, le Partenaire s'assure que ce Prestataire possède toutes les compétences requises et qu'il respecte toutes les obligations de cet Article.

Le Partenaire reconnaît que toute obfuscation du code source de son Module est interdite et s'engage à choisir une licence open source compatible avec la Solution afin de permettre la diffusion de son Module et son utilisation par les Marchands.

Si les Modules doivent être distribués en plusieurs langues, il revient au Partenaire de prendre en charge la traduction de ses Modules dans les langues de chaque pays où il sera distribué.

De manière générale, le Partenaire traduit a minima ses Modules en langue anglaise.

La distribution du Module sera effectuée sur les Territoires disponibles sur la Marketplace PrestaShop et choisis par le Partenaire.

Pour intégrer l'API Account ou les API Account, Billing et/ou Cloudsync dans ses Modules, le Partenaire ou son Prestataire technique doit, en outre, se référer à la documentation disponible au le lien suivant : <https://billing-docs.netlify.app>.

2.2 Validation des Modules

Une fois les Modules développés, le Partenaire les soumet à l'outil validateur (ci-après "Outil Validateur") ainsi qu'indiqué dans le Guide de Développement accessible en Annexe 4.

PrestaShop n'accepte pas de Modules présentant des erreurs techniques, de sécurité et/ou fonctionnelles qui pourraient entraver le bon fonctionnement de la Solution.

Le Vendeur bénéficie de l'utilisation d'une solution partenaire afin de lancer un scan sécurité sur ses Modules avant de les soumettre à l'Outil Validateur. En cas de faille, la Solution prévient le Vendeur qui peut alors la corriger.

2.3 Contrôle de Qualité et livraison des Modules

Si le Module est validé par l’Outil Validateur, PrestaShop procède ou fait procéder, par tout prestataire de son choix, à la procédure de Contrôle de Qualité.

Les Modules réussissent le Contrôle de Qualité lorsqu’ils ne présentent aucune faille de sécurité qui pourrait entraver le bon fonctionnement de la Solution.

Les anomalies de conception et/ou de fonctionnement des Modules identifiés postérieurement au Contrôle de Qualité doivent être corrigées sans délai par le Partenaire ou son Prestataire technique.

La livraison des Modules à PrestaShop doit comprendre :

- (i) la remise d’une version stable et exécutable des Modules ;
- (ii) les codes source et objet des Modules ;
- (iii) la documentation relative au développement (incluant les spécifications techniques, les spécifications détaillées et le code commenté) à l’installation et à l’utilisation des Modules. L’ensemble de la documentation remise à PrestaShop doit être rédigée en langue anglaise.

2.4 Coopération

Le Partenaire s’engage à coopérer avec PrestaShop tout au long de la durée de distribution du Module.

Le développement et la gestion du Module peuvent nécessiter l’envoi d’information pour réaliser les configurations techniques nécessaires. A ce titre, le Partenaire s’engage à se rapprocher du contact technique de PrestaShop pour finaliser le développement du Module. A défaut, le Module pourra être rejeté par PrestaShop.

Le Partenaire notifie immédiatement PrestaShop de tout dysfonctionnement qui pourrait être lié à l’intégration du Module dans la Solution afin de lui permettre de procéder à sa correction.

2.5 Maintenance corrective et évolutive du Module

Le Partenaire s’engage à :

- faire son affaire de la maintenance curative et évolutive du Module ;
- apporter ou faire apporter pendant l’exécution des CG, à ses frais et sous sa responsabilité, toutes les corrections identifiées comme nécessaires au bon fonctionnement du Module.

En présence d’anomalies de conception ou de fonctionnement affectant le Module de nature à altérer ou entraver le bon fonctionnement de la Solution ou à porter atteinte à l’image et à la réputation de PrestaShop, cette dernière pourra suspendre la distribution du Module pour toute la durée nécessaire à leur correction par le Partenaire.

2.6 Mise à niveau avec les versions ultérieures de la Solution

Les Modules Built For requièrent au minimum la version 1.7. de la Solution.

PrestaShop ne garantit en aucune manière la compatibilité du Module avec les versions ultérieures de la Solution.

Le Partenaire reconnaît en outre qu’il lui incombe de procéder ou faire procéder, à ses frais et sous sa responsabilité, aux développements nécessaires à la mise à niveau du Module avec les versions ultérieures de la Solution.

2.7 Support aux Marchands

Dans le cas où un Marchand rencontrerait un problème technique ou fonctionnel avec le Module, le Partenaire doit lui fournir un support sans délai.

PrestaShop ne répond pas aux demandes de support des Marchands concernant le Module. Le Partenaire ou son Prestataire technique doivent répondre aux demandes des Marchands relatives au Module qui lui sont adressées via son Compte Addons.

PrestaShop fournit ses meilleurs efforts pour communiquer au Partenaire toute requête de Marchand relative à ses Modules pour que le Marchand puisse recevoir le support adéquat de la part du Partenaire.

2.8 Contrepartie financière

Le Partenaire reconnaît que la distribution du Module entraîne le règlement de l'ensemble des sommes mentionnées à l'Article 7 des Conditions Spécifiques aux Modules Built For.

ARTICLE 3. DISPONIBILITÉ

PrestaShop fournira ses meilleurs efforts aux fins de rendre le téléchargement des Modules accessible depuis son site internet 24h/24, 7J/7, sans interruption autre que celles requises pour les besoins de la maintenance curative ou évolutive de la Marketplace PrestaShop.

PrestaShop ne fournit aucune garantie particulière au Partenaire quant au fonctionnement ininterrompu de la Marketplace PrestaShop.

PrestaShop ne souscrit à aucun engagement de résultat en termes de niveaux de service, que ce soit en temps d'intervention ou de correction. PrestaShop ne supportera à cet égard qu'une obligation de moyens.

PrestaShop ne peut garantir qu'une correction pourra être apportée aux difficultés ou aux incidents reportés.

ARTICLE 4. CONDITIONS FINANCIERES

PrestaShop percevra une commission s'élevant à 25 % (vingt-cinq pourcent) du prix de l'abonnement mensuel proposé aux Marchands pour l'utilisation du Module Built for.

Pour la vente de modules classiques, PrestaShop percevra une commission réduite selon le tableau communiqué au Partenaire.

Le paiement de la commission due au Partenaire sera opéré par le prestataire de services de paiement Stripe via l'API Billing. Le Partenaire accepte que PrestaShop perçoive la totalité des sommes réglées par les Marchands avant de lui verser mensuellement lesdites sommes, minorées de la rémunération acquise à PrestaShop.

Le Partenaire reconnaît qu'il perçoit sa rémunération à la condition que le Marchand procède au paiement préalable de sa souscription.

ARTICLE 5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

5.1 Absence de cession de droits de propriété intellectuelle

Les présentes CG n'opèrent aucun transfert de propriété, le Partenaire et PrestaShop conservent l'intégralité de leurs droits de propriété intellectuelle. Le Partenaire conserve ainsi l'entière propriété de son Module, marques et logos.

5.2 Concession de licence d'utilisation des API Account, Billing et CloudSync par PrestaShop

Les API Account, Billing et CloudSync sont distribuées sous licence AFL, reproduite en Annexe 5 des Conditions Générales. Le Partenaire s'engage à en respecter strictement les termes.

PrestaShop ne concède au Partenaire qu'une simple licence d'utilisation non exclusive. PrestaShop, qui demeure propriétaire des droits attachés à ses API peut continuer de les exploiter librement.

Le Partenaire reconnaît que cette concession du droit d'utilisation des API n'emporte, en aucun cas, cession des API par PrestaShop à son bénéfice ni ne saurait être considérée comme une renonciation de PrestaShop à ses droits de propriété intellectuelle.

La concession des droits attachés aux API Account, Billing et CloudSync est réputée intervenir à la date d'acceptation des présentes CG et pour toute la durée des CG.

5.3 Concessions de licences par le Partenaire

Afin de permettre à PrestaShop d'exécuter les Services, le Partenaire concède à PrestaShop à titre gratuit et non exclusif et pour toute la durée des relations contractuelles, l'ensemble des droits nécessaires permettant de réaliser toute opération informatique à l'effet de reproduire, représenter, diffuser, distribuer et promouvoir sous toutes formes et tous moyens connus le Module sur le site www.addons.prestashop.com.

5.4 Utilisation du Module

Dans le cadre des CG, et pour toute la durée d'exécution, le Partenaire accorde à PrestaShop une licence d'utilisation non exclusive du Module afin de permettre à PrestaShop d'exécuter les obligations mises à sa charge.

5.5 Conséquences de la fin des relations contractuelles

A l'expiration des relations contractuelles pour quelque cause que ce soit : (i) chacune des parties devra immédiatement cesser d'utiliser les marques/logos de l'autre partie et/ou distribuer ses produits et services ; (ii) les licences visées au présent Article prendront fin ; (iii) chacune des parties s'engage à cesser immédiatement toute représentation ou déclaration qui pourrait induire une quelconque relation entre elles.

Par ailleurs, les conséquences de la fin des relations contractuelles entre PrestaShop et le Partenaire prévues dans les CG Marketplace Partenaire restent applicables.

ARTICLE 6. GARANTIES DU PARTENAIRE

Le Partenaire garantit que son Module est conforme aux normes détaillées dans le Guide de Développement en Annexe 1 et ne contient aucun virus ou malware.

Il s'interdit de faire figurer dans la fiche descriptive du Module, tout élément contraire à l'ordre public ou à la réglementation en vigueur.

Il déclare et garantit à PrestaShop qu'il détient l'ensemble des droits, notamment de propriété intellectuelle, nécessaires à l'exécution des CG.

Il déclare et garantit avoir pris toutes les dispositions utiles et d'usage pour s'assurer de la titularité des droits nécessaires à la conclusion et à l'exécution des CG et avoir conclu ou régularisé les cessions ou licences de

droits avec avec tous tiers qui peuvent ou pourraient détenir des droits sur tout ou partie du Module et qu'en conséquence, il dispose de l'ensemble des droits ou autorisations nécessaires à la distribution de son Module.

Le Partenaire déclare et garantit que son Module ne porte atteinte ni ne contrefait aucun droit d'auteur, brevet, marque, ou tout autre droit de propriété intellectuelle détenu par un tiers.

A ce titre, le Partenaire s'engage à relever et garantir intégralement PrestaShop de toute condamnation, frais (notamment de conseils et de procédure) et accessoires qui pourraient être mis à sa charge à raison de l'inexactitude des déclarations et garanties consenties au présent Article.

Le Partenaire informe immédiatement PrestaShop de toute réclamation formulée par un tiers relative à son Module afin que PrestaShop puisse prendre toutes les actions nécessaires.

ARTICLE 7. RESPONSABILITÉ

7.1 Responsabilité du Partenaire

Le Partenaire est seul responsable du développement de ses Modules.

Le Partenaire assume l'entière responsabilité des dommages qui pourraient résulter de l'utilisation de son Module. A ce titre, il s'engage à garantir PrestaShop de toute condamnation ou frais qui pourrait être mis à sa charge en raison d'un dommage subi par un Marchand suite à l'utilisation de son Module.

En aucun cas PrestaShop ne pourra être tenue de réparer un dommage de nature directe ou indirecte subi par un Marchand et résultant de l'utilisation du Module, tel que, sans que cette liste soit limitative : manque à gagner, perte d'opportunités, perte de clientèle, perte de données, coûts de remplacement ou atteinte à l'image.

7.2 Responsabilité de PrestaShop

La responsabilité de PrestaShop au titre des CG se limite aux dommages directs résultant d'anomalies qui pourraient être contenues dans les API Account, Billing et CloudSync. Le cas échéant, la responsabilité de PrestaShop sera limitée aux dysfonctionnements de ces API. En aucun cas PrestaShop ne saurait être tenue responsable d'éventuels dommages directs ou indirects subis par le Partenaire du fait d'une mauvaise intégration ou configuration de ces dernières.

ARTICLE 8. CONFIDENTIALITÉ

8.1 Définition d'information confidentielle

Une « Information Confidentielle » se définit comme toute information ou document (i) identifié comme tel par le signalement du terme « Confidentiel » par la partie qui la divulgue ou dont il est raisonnable pour la partie destinataire, de penser, compte tenu du contexte, qu'il s'agit d'une information confidentielle, ou (ii) si elle est divulguée oralement ou visuellement, est déclarée comme confidentielle ou, si elle n'est pas déclarée comme telle, devrait raisonnablement être comprise comme confidentielle par la partie destinataire compte tenu du contexte ou de la nature de l'information elle-même.

8.2 Obligations mutuelles

Chacune des Parties s'engage à prendre toutes les précautions pour assurer la confidentialité des informations qui lui ont été communiquées par l'autre Partie, à ne pas les divulguer à des tiers et à ne pas utiliser ces informations pour des fins autres que celles prévues aux Conditions Générales (une Partie est autorisée à partager les Informations Confidentielles avec ses filiales dans la mesure où cela est nécessaire à la réalisation des obligations mises à sa charge en vertu des Conditions Générales).

Toutefois, ne sont pas considérées comme des Informations Confidentielles : (i) les informations déjà connues par la partie destinataire, (ii) les informations qui, au moment de leur divulgation, étaient déjà dans le domaine public ou qui y tombent sans que cela soit imputable à la partie destinataire de ces informations, (iii) ont été communiquées à la partie destinataire par un tiers aux présentes Conditions Générales qui n'était pas soumis aux limitations du présent Article, ou (iv) sont indépendamment développées par la partie destinataire et ne font pas référence aux Informations Confidentielles communiquées par la parties les ayant divulguées.

Lorsque des Informations Confidentielles devront être divulguées à une Cour, à une agence gouvernementale ou pour répondre à une obligation légale, la Partie devant répondre à ces exigences devra notifier l'autre dans les meilleurs délais dès qu'elle aura connaissance de ces dernières ou de leur probabilité ; devra fournir ses meilleurs efforts pour éviter de divulguer les Informations Confidentielles qui lui ont été communiquées et, si cela devait s'avérer inévitable, fournir ses meilleurs efforts pour obtenir un traitement spécifique de nature à permettre leur confidentialité.

Les Parties conviennent que leurs obligations respectives de maintenir la confidentialité des Informations ci-dessus continuera de s'appliquer à l'issue des Conditions Générales quelle que soit la raison de son expiration et ce jusqu'à ce que les Informations deviennent publiques sans que cela ne soit imputable à la partie destinataire.

ARTICLE 9. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

9.1 Données personnelles du Partenaire

PrestaShop traite les données personnelles des salariés du Partenaire dans le cadre de la gestion de la relation contractuelle qui découle des présentes CG.

9.2 Données personnelles des Marchands

Chacune des Parties est responsable de sa propre conformité au regard des lois et règlements relatifs à la protection des données personnelles. Les CG n'ont pas pour effet de créer une quelconque relation de co-traitance ou de sous-traitance entre les Parties.

Dans la mesure du possible, les parties conviennent :

- de se conformer aux obligations mises à leur charge en vertu des lois et règlements relatifs à la protection des données personnelles ;
- de s'assurer que les déclarations et notifications effectuées sont conformes aux lois et règlements relatifs à la protection des données personnelles ;
- de se fournir mutuellement et sur demande des copies de ces déclarations ou notifications ; et
- de prendre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées contre la destruction, la perte accidentelle ou illicite, la divulgation, la modification et l'accès non autorisés ou contre toute autre forme de traitement non autorisé de données.

Concernant le respect des données personnelles des Marchands par PrestaShop dans le cadre des Conditions Générales, PrestaShop s'engage à satisfaire son obligation d'information des Marchands. De la même façon, le Partenaire s'engage à satisfaire son obligation d'information des Marchands.

ANNEXE 4 – GUIDE DE DÉVELOPPEMENT

1. [Documentation développeur](#)
2. [Documentation intégration SaaS App](#)

ANNEXE 5 - ACADEMIC FREE LICENSE ("AFL") V. 3.0

This Academic Free License (the "License") applies to any original work of authorship (the "Original Work") whose owner (the "Licensor") has placed the following licensing notice adjacent to the copyright notice for the Original Work:

Licensed under the Academic Free License version 3.0

1) **Grant of Copyright License.** Licensor grants you a worldwide, royalty-free, non-exclusive, sublicensable license, for the duration of the copyright, to do the following:

a) to reproduce the Original Work in copies, either alone or as part of a collective work;

b) to translate, adapt, alter, transform, modify, or arrange the Original Work, thereby creating derivative works ("Derivative Works") based upon the Original Work;

c) to distribute or communicate copies of the Original Work and Derivative Works to the public, under any license of your choice that does not contradict the terms and conditions, including Licensor's reserved rights and remedies, in this Academic Free License;

d) to perform the Original Work publicly; and

e) to display the Original Work publicly.

2) **Grant of Patent License.** Licensor grants You a worldwide, royalty-free, non-exclusive, sublicensable license, under patent claims owned or controlled by the Licensor that are embodied in the Original Work as furnished by the Licensor, for the duration of the patents, to make, use, sell, offer for sale, have made, and import the Original Work and Derivative Works.

3) **Grant of Source Code License.** The term "Source Code" means the preferred form of the Original Work for making modifications to it and all available documentation describing how to modify the Original Work. Licensor agrees to provide a machine-readable copy of the Source Code of the Original Work along with each copy of the Original Work that Licensor distributes. Licensor reserves the right to satisfy this obligation by placing a machine-readable copy of the Source Code in an information repository reasonably calculated to permit inexpensive and convenient access by You for as long as Licensor continues to distribute the Original Work.

4) **Exclusions From License Grant.** Neither the names of Licensor, nor the names of any contributors to the Original Work, nor any of their trademarks or service marks, may be used to endorse or promote products derived from this Original Work without express prior permission of the Licensor. Except as expressly stated herein, nothing in this License grants any license to Licensor's trademarks, copyrights, patents, trade secrets or any other intellectual property. No patent license is granted to make, use, sell, offer for sale, have made, or import embodiments of any patent claims other than the licensed claims defined in Section 2. No license is granted to the trademarks of Licensor even if such marks are included in the Original Work. Nothing in this License shall be interpreted to prohibit Licensor from licensing under terms different from this License any Original Work that Licensor otherwise would have a right to license.

5) **External Deployment.** The term "External Deployment" means the use, distribution, or communication of the Original Work or Derivative Works in any way such that the Original Work or Derivative Works may be used by anyone other than You, whether those works are distributed or communicated to those persons or made available as an application intended for use over a network. As an express condition for the grants of license hereunder, You must treat any External Deployment by You of the Original Work or a Derivative Work as a distribution under section 1(c).

6) **Attribution Rights.** You must retain, in the Source Code of any Derivative Works that You create, all copyright, patent, or trademark notices from the Source Code of the Original Work, as well as any notices of licensing and any descriptive text identified therein as an "Attribution Notice." You must cause the Source Code for any Derivative Works that You create to carry a prominent Attribution Notice reasonably calculated to inform recipients that You have modified the Original Work.

7) **Warranty of Provenance and Disclaimer of Warranty.** Licensor warrants that the copyright in and to the Original Work and the patent rights granted herein by Licensor are owned by the Licensor or are sublicensed to You under the terms of this License with the permission of the contributor(s) of those copyrights and patent rights. Except as expressly stated in the immediately preceding sentence, the Original Work is provided under this License on an "AS IS" BASIS and WITHOUT WARRANTY, either express or implied, including, without limitation, the warranties of non-infringement, merchantability or fitness for a particular purpose. THE ENTIRE RISK AS TO THE QUALITY OF THE ORIGINAL WORK IS WITH YOU. This DISCLAIMER OF WARRANTY constitutes an essential part of this License. No license to the Original Work is granted by this License except under this disclaimer.

8) **Limitation of Liability.** Under no circumstances and under no legal theory, whether in tort (including negligence), contract, or otherwise, shall the Licensor be liable to anyone for any indirect, special, incidental, or consequential damages of any character arising as a result of this License or the use of the Original Work including, without limitation, damages for loss of goodwill, work stoppage, computer failure or malfunction, or any and all other commercial damages or losses. This limitation of liability shall not apply to the extent applicable law prohibits such limitation.

9) **Acceptance and Termination.** If, at any time, You expressly assented to this License, that assent indicates your clear and irrevocable acceptance of this License and all of its terms and conditions. If You distribute or communicate copies of the Original Work or a Derivative Work, You must make a reasonable effort under the circumstances to obtain the express assent of recipients to the terms of this License. This License conditions your rights to undertake the activities listed in Section 1, including your right to create Derivative Works based upon the Original Work, and doing so without honoring these terms and conditions is prohibited by copyright law and international treaty. Nothing in this License is intended to affect copyright exceptions and limitations (including "fair use" or "fair dealing"). This License shall terminate immediately and You may no longer exercise any of the rights granted to You by this License upon your failure to honor the conditions in Section 1(c).

10) **Termination for Patent Action.** This License shall terminate automatically and You may no longer exercise any of the rights granted to You by this License as of the date You commence an action, including a cross-claim or counterclaim, against Licensor or any licensee alleging that the Original Work infringes a patent. This termination provision shall not apply for an action alleging patent infringement by combinations of the Original Work with other software or hardware.

11) **Jurisdiction, Venue and Governing Law.** Any action or suit relating to this License may be brought only in the courts of a jurisdiction wherein the Licensor resides or in which Licensor conducts its primary business, and under the laws of that jurisdiction excluding its conflict-of-law provisions. The application of the United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods is expressly excluded. Any use of the Original Work outside the scope of this License or after its termination shall be subject to

the requirements and penalties of copyright or patent law in the appropriate jurisdiction. This section shall survive the termination of this License.

12) **Attorneys' Fees.** In any action to enforce the terms of this License or seeking damages relating thereto, the prevailing party shall be entitled to recover its costs and expenses, including, without limitation, reasonable attorneys' fees and costs incurred in connection with such action, including any appeal of such action. This section shall survive the termination of this License.

13) **Miscellaneous.** If any provision of this License is held to be unenforceable, such provision shall be reformed only to the extent necessary to make it enforceable.

14) **Definition of "You" in This License.** "You" throughout this License, whether in upper or lower case, means an individual or a legal entity exercising rights under, and complying with all of the terms of, this License. For legal entities, "You" includes any entity that controls, is controlled by, or is under common control with you. For purposes of this definition, "control" means (i) the power, direct or indirect, to cause the direction or management of such entity, whether by contract or otherwise, or (ii) ownership of fifty percent (50%) or more of the outstanding shares, or (iii) beneficial ownership of such entity.

15) **Right to Use.** You may use the Original Work in all ways not otherwise restricted or conditioned by this License or by law, and Licensor promises not to interfere with or be responsible for such uses by You.

16) **Modification of This License.** This License is Copyright © 2005 Lawrence Rosen. Permission is granted to copy, distribute, or communicate this License without modification. Nothing in this License permits You to modify this License as applied to the Original Work or to Derivative Works. However, You may modify the text of this License and copy, distribute or communicate your modified version (the "Modified License") and apply it to other original works of authorship subject to the following conditions: (i) You may not indicate in any way that your Modified License is the "Academic Free License" or "AFL" and you may not use those names in the name of your Modified License; (ii) You must replace the notice specified in the first paragraph above with the notice "Licensed under <insert your license name here>" or with a notice of your own that is not confusingly similar to the notice in this License; and (iii) You may not claim that your original works are open source software unless your Modified License has been approved by Open Source Initiative (OSI) and You comply with its license review and certification process.

PRESTASHOP

Plus d'informations sur PrestaShop sur le site prestashop.fr.